



École Sainte Bernadette – Saint Joseph  
68, rue du Général de Gaulle  
59310 LANDAS  
Tél Sainte Bernadette : 03.20.79.11.48  
Tél Saint Joseph : 07.85.40.95.38  
Mail : [st-bernadette-st-joseph.landas@wanadoo.fr](mailto:st-bernadette-st-joseph.landas@wanadoo.fr)  
Site : <http://ecole-stebernadette-stjoseph-landas.fr>

## Rentrée scolaire 2021 - 2022

Bonjour à tous

J'espère que vos vacances se sont bien passées, que vous avez profité des congés pour vous reposer et vous ressourcer.

Au nom de tous les membres de la communauté éducative de l'école, je tiens à souhaiter la bienvenue à toutes les nouvelles familles qui rejoignent notre communauté et souhaite à tous une bonne rentrée.

***Dans son projet éducatif,  
l'école Sainte Bernadette – Saint Joseph souhaite la réussite et l'épanouissement personnel  
de chacun dans le respect de l'autre et des valeurs de l'Évangile.***

***Que cette nouvelle année permette à chacun de trouver sa place dans notre établissement.***

***Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre dévouement.***

**Pour l'équipe éducative**

**A. DUPUY**

### **1- OGEC**

L'OGEC (organisme de gestion de l'établissement catholique) assure la gestion financière de l'établissement et l'entretien des locaux.

C'est une association « loi 1901 » qui est composée de parents d'élèves, d'anciens parents d'élèves.

Pour entrer à l'OGEC, il faut être coopté (demande venant de l'OGEC) et recueillir l'approbation du conseil d'administration de l'OGEC.

Président : Michel SIBILE

### **2- APEL**

L'APEL est une association « loi 1901 » qui est composée uniquement de parents d'élèves.

Pour intégrer le conseil d'administration de l'association, il faut avoir payé la cotisation.

L'association des parents d'élèves vous invite à son assemblée générale (présentation des bilans 2020/2021) le vendredi 8 octobre 2021 à 20h00 dans la cantine de Sainte Bernadette.

La cotisation 2021 – 2022 pour adhérer à l'association est fixée à 15,10 €.

Cette cotisation sera notée sur la facture de septembre.

Un bulletin d'adhésion vous sera remis avec la facture.

**Il doit être remis au plus tard le 24 septembre 2021.**

Si vous ne souhaitez pas payer cette cotisation, elle sera décomptée sur la facture du mois de novembre si le bulletin d'adhésion nous a été remis.

### **3- Structure pédagogique 2021 – 2022**

<b>Classes</b>	<b>Professeurs</b>
TPS-PS	Madame Bérengère DEGRAEVE
MS	Madame Marine DUPONT
GS	Madame Isabelle MARTOGLIO

CP	Madame Sandrine LABITTE
CE1	Madame Brigitte TOURNANT
CE2	Madame Christine KIETZKA
CM1	Madame Charlotte DELCOUR
CM2	Madame Manon LIBERT (1/3 Temps complet) Monsieur Alain DUPUY (2/3 temps complet)
Maître E	Madame Virginie FROCHISSE

#### 4- Horaires de l'école

Heures	Classes élémentaires Sainte Bernadette	Classes maternelles Saint Joseph
<b>A partir de 7h00</b>	GARDERIE à Saint Joseph	
<b>De 8h35 à 8h45</b>	Accueil dans la cour	Accueil dans la classe
<b>De 8h45 à 12h00</b>	CLASSE	
<b>12h00</b>	12h00 Sortie des élèves externes	À partir de 11h50 Sortie des élèves externes
<b>De 12h00 à 13h25</b>	Pause du midi	
<b>De 13h25 à 13h35</b>	Accueil dans la cour	
<b>De 13h35 à 16h30</b>	CLASSE	
<b>16h30</b>	16h25 Entrée des parents 16h30 Sortie des élèves	À partir de 16h20 SORTIE
<b>De 16h45 à 17h30</b>	Etude surveillée (Lundi et Jeudi)	
<b>De 16h30 à 18h30</b>	GARDERIE à Saint Joseph	

Pour la sécurité des enfants et le bon déroulement de la classe, nous vous demandons de respecter les horaires.

Les bonnes habitudes se prennent et se gardent dès les premières années.  
Les mauvaises aussi !

#### 5- Tarifs

##### **a. Scolarité : 10 mensualités**

- Si 1 ou 2 enfants scolarisés à l'école : 34,00 € par mois par enfant.
- Si 3 ou 4 enfants scolarisés à l'école : 32,50 € par mois par enfant.

##### **b. Cantine**

Prix du repas : 3,95 €

Cette augmentation est essentiellement due à l'application de la loi « EGALIM » dans la restauration collective.

**Vous devez inscrire votre enfant la veille avant 10h00 pour le repas du lendemain.  
N'oubliez pas de téléphoner la veille avant 10h00, lors du retour de votre enfant suite à une absence ou par mail :**

st-bernadette-st-joseph.landas@wanadoo.fr

Jour du repas	Jour de réservation
Lundi	Vendredi avant 10h00
Mardi	Lundi avant 10h00
Jeudi	Mardi avant 10h00
Vendredi	Jeudi avant 10h00

**Attention, tout repas réservé sera facturé !**

**Nous ne pourrions pas accueillir votre enfant à la cantine si son repas n'a pas été réservé !**

### c. Garderie

Garderie uniquement le matin	Garderie à partir de 8h15	Garderie uniquement le soir	Garderie après l'étude	Garderie après 18h30	Garderie le matin et le soir
2,50 €	1,25 €	2,50 €	1,25 €	1,25 €	4,00 €

Nous vous rappelons que les enfants qui arrivent avant 8h35 vont à la garderie.

La garderie du soir se termine à 18h30.

En cas de retard exceptionnel, prière de prévenir l'école Saint Joseph au 07.85.40.95.38.

### d. Étude surveillée

L'école propose une étude surveillée par les enseignantes de l'école le lundi et le jeudi de 16h45 à 17h30 pour les enfants du CP au CM2.

**Le tarif est de 2,80 € par jour de présence.**

Les enfants encore présents après 17h30 seront conduits à Saint Joseph pour la garderie qui sera facturée 1,25 €.

### e. Calendrier des facturations

Chaque début de mois, vous aurez par l'intermédiaire de votre enfant l'enveloppe contenant la facture. Les chèques sont à mettre à l'ordre de l'OGEC Landas.

**Nous vous conseillons vivement le virement bancaire (RIB de l'OGEC dans l'enveloppe de scolarité)**

**Pour éviter un surcroît de travail et des dépenses supplémentaires, merci de nous rendre l'enveloppe avec le paiement avant la fin du mois.**

	Période	Scolarité	Cotisation APEL	Cahiers, Classeurs et Fichiers	Cantine	Garderie
<b>1<sup>ère</sup> facture</b>	Début septembre	Septembre	15,10 €	Selon le niveau		
<b>2<sup>ème</sup> facture</b>	Début octobre	Octobre			Septembre	Septembre
<b>3<sup>ème</sup> facture</b>	Début novembre	Novembre			Octobre	Octobre
<b>4<sup>ème</sup> facture</b>	Début décembre	Décembre			Novembre	Novembre
<b>5<sup>ème</sup> facture</b>	Début janvier	Janvier			Décembre	Décembre
<b>6<sup>ème</sup> facture</b>	Début février	Février			Janvier	Janvier
<b>7<sup>ème</sup> facture</b>	Début mars	Mars			Février	Février
<b>8<sup>ème</sup> facture</b>	Début avril	Avril			Mars	Mars
<b>9<sup>ème</sup> facture</b>	Début mai	Mai			Avril	Avril

<b>10<sup>ème</sup> facture</b>	Début juin	Juin			Mai	Mai
<b>11<sup>ème</sup> facture</b>	Vers le 20 juin				Juin – Juillet	Juin - Juillet

## **6- Individuelle accident scolaire et extrascolaire**

Vous devez souscrire un contrat d'individuelle accident scolaire et extrascolaire pour votre enfant.

Vous pouvez souscrire à la MSC dont voici le lien pour télécharger le dépliant.

<https://www.saint-christophe-assurances.fr/sites/default/files/pdf/actualites/2020-Doc%20parents-Formule%20PARTIELLE-A4.pdf>

Si vous choisissez la MSC, veuillez nous retourner le bulletin d'adhésion rempli et joindre le paiement par chèque libellé à l'ordre de l'OGEC Landas avant le 10 septembre.

Sinon, veuillez nous fournir une attestation d'individuelle accident scolaire et extrascolaire avant le 10 septembre.

## **7- Réunions parents – professeurs**

- Classe 1 : TPS-PS : Mme Bérengère : mardi 21 septembre à 17h30 ;
- Classe 2 : MS : Mme Marine : vendredi 24 septembre à 17h30 ;
- Classe 3 : GS : Mme Isabelle : vendredi 17 septembre à 17h30 ;
- Classe 4 : CP : Mme Sandrine : mardi 7 septembre à 17h30 ;
- Classe 5 : CE1 : Mme Brigitte : mardi 7 septembre à 17h30 ;
- Classe 6 : CE2 : Mme Christine : lundi 6 septembre à 17h30 ;
- Classe 7 : CM1 : Mme Charlotte : mardi 14 septembre à 17h30 ;
- Classe 8 : CM2 : M. Dupuy : jeudi 16 septembre à 17h30.

## **8- Calendrier de l'année scolaire**

Le calendrier de l'année scolaire est remis à chaque enfant dans le cahier de liaison.

Veillez noter les dates importantes.

L'agenda de l'école est régulièrement mis à jour, merci de le consulter sur le site de l'école.

<http://ecole-stebernadette-stjoseph-landas.fr>